



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte le 27 octobre 2021

Monsieur Jean-Marc Lailhegue
Commissaire enquêteur
Mairie
40370 RION DES LANDES

Transmission électronique : pref-amenagement@landes.gouv.fr

Objet : Enquête publique unique préalable à un permis de construire pour un projet de construction d'une centrale photovoltaïque.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous avons examiné le dossier présenté dans le cadre de l'enquête qui vous a été confiée et j'ai donc l'honneur de vous adresser les observations de la Fédération SEPANSO Landes.

Si la SEPANSO insiste toujours pour que les projets photovoltaïques se développent sur des sites anthropisés, nous devrions donc apprécier la présente demande. Cependant nous nous demandons si l'abandon de ce site ne signifiera pas un jour ou l'autre une demande de défrichage pour la réalisation d'un site destiné à accueillir une nouvelle centrale d'enrobé à chaud. Il aurait donc été intéressant de pouvoir lire pourquoi ce site a été abandonné.

Si la superficie du site est modeste, la SEPANSO regrette que le dossier n'ait pas été examiné par l'Autorité environnementale puisqu'il y a des enjeux environnementaux importants (destruction d'espèces protégées). A défaut il aurait été intéressant d'avoir l'avis du Conseil national de protection de la nature, normalement consulté en pareil cas. Notre remarque est d'autant plus importante que le public ne dispose d'aucune information sur l'impact des travaux indispensables pour le raccordement de la centrale photovoltaïque au poste-source de Rion-des-Landes situé à une distance de 4,4 à 6 km environ (deux chiffres différents fournis !). Normalement l'étude des impacts environnementaux devrait comprendre l'étude des impacts directs et indirects. Vu la faible distance le porteur du projet doit appréhender le tracé et connaître ses impacts.

.../...

De même, sauf erreur de ma part, il n'y a pas de données précises sur les caractéristiques des panneaux : la SEPANSO ne souhaite pas que des panneaux utilisant le tellure de cadmium soient installés. La toxicité du Cadmium est bien identifiée depuis les années 1950 ; il compte parmi les produits faisant l'objet de restrictions d'usage aux termes de la directive 2002/95/CE dit ROHS... Le process de recyclage, décrit sommairement dans l'étude correspond aux panneaux classiques, mais nous n'avons pas de garanties sanitaires pour le recyclage de panneaux utilisant le CdTe. Il est fait référence à PV CYCLE, mais cette organisation ne fournit pas d'information sur les recycleurs auxquels sont confiés les panneaux.

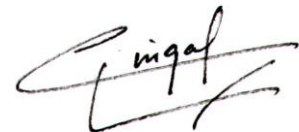
Par ailleurs, si la maintenance physique du site est bien développée, nous n'avons pas trouvé d'information sur le pilotage de ce site industriel. Nous supposons que le site est géré à distance et que les opérations de maintenance (onduleurs...) donneront lieu à des déplacements de personnels...

La SEPANSO apprécie les mesures d'évitement, en particulier la restauration de la mare forestière favorable aux amphibiens.

Mais la SEPANSO s'étonne que le Conseil départemental ait pu imaginer de demander une dérogation aux obligations légale de débroussaillage. Il appartient à tout porteur de projet de faire en sorte que son projet respecte toutes les lois et règlements, même si dans le cas présent cela signifiait de réduire la surface construite. La SEPANSO attire l'attention sur l'importance de ce risque puisque plusieurs sites ont été sinistrés en Gironde (Sainte-Hélène, Louchats...)

Conclusion : La SEPANSO souhaite que nos observations donnent lieu à des réponse claires du porteur de projet et à un avis assorti de recommandations ou de réserves.

En vous remerciant pour l'attention que vous accorderez à nos observations, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
Georges.cingal@orange.fr
<http://www.sepanso40.fr>